

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).**

En exercice : 8 membres
Présents : 8 membres
Votants : 8 membres

Convocation du 28 Mars 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le Dix Avril à 20h30,

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Jean LAGOUTTE, Maire.

Étaient présents : Lilian GARAUD, Véronique HAYANI, Elodie FABRE, Jacqueline BENEZET, Bernard OLIFIRENKO, Jérôme CAMPOS, Corinne MORENO.

Était absent : -----

Corinne MORENO a été élue secrétaire de séance.

Délib 12/2025 : Vote des taux TFB, TFNB et TH 2025

Le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH).

En conséquence, le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2025 comme suite les taux au niveau de ceux de 2024.

TAXES	Taux 2024 (rappel)	Proposition pour 2025
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	31.26	31.26
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	44.27	44.27
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	17.63	17.63

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, OÙ L'EXPOSE DU MAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITÉ**

Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE de maintenir les derniers taux votés soit pour 2023 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 31.26%
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 44.27%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 17.63%

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,
J. LAGOUTTE

